



Bulletin Municipal d'Information – Juillet 2010 – n° 5

Mairie : Place Jean Jaurès, BP n°8, 65320 - Tél 05 62 38 94 94 - Fax 05 62 53 11 99 - Email mairie@ville-borderes-echez.fr

Le Mot du Maire

L'AVENIR DURERA LONGTEMPS.....

Chers amis,

Il m'est agréable de vous présenter cette édition du Cabilat qui illustre, une fois encore, la volonté et l'opiniâtreté de l'équipe municipale que je dirige en privilégiant des valeurs de partage et de solidarité.



Avec une grande satisfaction, je peux vous annoncer qu'un de nos ambitieux projet : la construction de la nouvelle école, se concrétise.

Cet investissement pour l'avenir est notre engagement dans un territoire marqué par des évolutions démographiques et sociologiques. Notre bassin de vie témoigne d'une population qui croît alors que l'arrivée de nombreuses familles concoure à dynamiser notre espace vital. L'école laïque et républicaine est au cœur de la cité : de la qualité de ses moyens matériels dépend la formation de nos enfants et le devenir d'une génération qui évoluera dans un monde complexe et élitiste.

En période de crise, c'est un projet jugé audacieux par ceux qui s'inscrivent dans le présent alors que pour un gestionnaire, ce n'est qu'une anticipation de nos besoins futurs.

Avec sagesse, mon expérience du terrain et de l'action économique, m'a appris à me méfier de celui qui est partout afin qu'on ne comprenne jamais qu'il n'est nulle part...

Rassembler pour mieux gérer est ma seule ambition, éloignée de toute provocation stérile et futile.

L'organisation de notre territoire est un acte de confiance qui s'éloigne de la peur et de la division.

Cette rationalité conduit l'ensemble de nos projets et je vous engage à parcourir le Cabilat pour mesurer le respect avec lequel nous considérons nos axes de travail.

La vigilance est notre quotidien. A titre d'exemple lors de notre élection, la commune comptabilisait 51 logements sociaux. Avec une action volontariste nous atteindrons le nombre de 200 fin 2011. Cet effort considérable est cependant accompagné d'une pénalité de 16 800€, traduction de la loi SRU trop exigeante pour les petites collectivités.

Plus qu'un homme d'élection, je suis un homme de mandat formé à « l'école » du civisme et du bien commun. Je peux vous rassurer en affirmant que de nombreuses initiatives vont mobiliser votre intérêt dans les mois à venir et faire de Bordères une commune dont l'avenir durera.....longtemps.

Christian PAUL

SOMMAIRE

Formation - emploi - culture	p 2
Etat Civil	p 2
Développement urbain et environnement	p 3-4
Vie associative	p 5-7
Libre expression	p 8
Vie locale et évènements	p 9-15
Brèves	p 15

Bordères pleure ses enfants

C'est avec une vive émotion que je m'adresse aux parents et amis de Rémi et Arthur. Le vivant est ponctué de cette brutalité qui enlève toute forme de logique à nos existences. Ces enfants fauchés dans l'élan de leur jeunesse resteront dans nos cœurs comme les signes de l'injustice d'une vie trop vite interrompue.

La mobilisation de notre village pour saluer leur mémoire démontre l'association à cette douleur indescriptible qui brise l'amour d'une famille. Biens connus dans notre commune par leur contribution à la vie associative, ces deux jeunes gens participaient avec ferveur et intensité à l'animation locale au sein de la banda de Bordères.

Père, grand père, je ressens avec beaucoup de sincérité la souffrance qui conduit votre quotidien désormais et je souhaite une fois encore vous assurer de toute mon amitié face à cette épreuve cruelle.

Christian PAUL

Le bouclage de ce dernier « cabilat » était à peine terminé que le village apprenait le décès de Guy DILHAN. Après une longue et douloureuse maladie, il est allé rejoindre son épouse Jacqueline décédée il y a quelques mois.

Avec courage et lucidité, il a affronté les derniers moments de sa vie. Guy DILHAN avait été conseiller municipal de 1971 à 1977. C'est au cours de cette mandature dont le Maire était Roger PAUL, que la construction de la Mairie et de la Poste avait été réalisée.

L'ASSOCIATION » B.I.S. « BORDERES INITIATIVES SOCIO-CULTURELLES » VOUS INFORME DE SES DERNIERS RENDEZ-VOUS ET DE SES PROJETS

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS DE BORDERES SUR L'ECHEZ

Le 16 mars 2010, à l'occasion du Carnaval, BIS a offert aux enfants de l'ECOLE MATERNELLE une après-midi récréative animée par les clowns de la troupe « ELECTRONS LIBRES » d'Aureilhan.

Le 21 mai 2010, BIS a offert aux élèves de l'ECOLE PRIMAIRE, un concert scolaire produit par le groupe polyphonique VOX BIGERRI.

AIDE AUX SINISTRES DE LA TEMPETE XINTIA

Les recettes du spectacle donné le 1er mai dernier dans la Salle

Polyvalente ont été reversées à la Croix Rouge à destination des sinistrés de la tempête XINTIA

PROCHAINES MANIFESTATIONS DE BIS

- **FETE DES QUARTIERS le DIMANCHE 19 SEPTEMBRE 2010**
Pensez dès à présent à vous organiser dans votre quartier respectif pour cette journée de convivialité.

Rendez-vous sera donné vers 18 heures pour un apéritif dansant sous le kiosque situé sur la place Jean Jaurès.

- **20ème SALON DU CADEAU LES 11 ET 12 DECEMBRE 2010**

OUVERTURE : « BUREAU SERVICE PUBLIC » A BORDERES-SUR-L'ECHEZ

L'engouement du plus grand nombre pour le service public demeure une réalité. La baisse des effectifs liée à un renouvellement partiel des départs à la retraite ne se traduit pas par un phénomène de démotivation pour les emplois proposés par l'Administration.

L'information représente, ainsi, un enjeu décisif. Si la volonté du législateur est d'unifier les trois types de Fonction Publique, leur connaissance reste trop imprécise...

Le repérage du dispositif global est complexe pour les fonctionnaires et non fonctionnaires.

Les structures d'information sont spécialisées ou atomisées.

La création d'un bureau service public répond aux critères qui suivent :

- Mise en place d'un point unique d'information dans le bassin de vie,
- Constitution d'un centre de ressources pour intégrer le savoir nécessaire à la connaissance de la Fonction Publique,
- Accueil physique du public motivé par les concours ou l'intégration directe.

Depuis le 27 avril 2010, une permanence est organisée tous les mardis à la mairie de Bordères-sur-l'Echez.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès des services de la collectivité.

UN CYCLE DE CONFERENCE POUR TOUS

Avec un premier succès sur le thème de la « place des sectes en France », l'équipe municipale poursuit son effort culturel en proposant des interventions de qualité sur des sujets divers.

Le 07 mai 2010, Madame FROLHY, professeur agrégée d'histoire a animé une conférence-débat relative à l'engagement en 1940.

Cet espace de libre échange doit être préservé pour que chacun accède au savoir et à la réflexion.

Une prochaine manifestation doit être organisée avec Monsieur Francis SYLVESTRE, professeur de philosophie et conférencier.

Il choisi de traiter « l'identité culturelle en Europe ».

ETAT CIVIL

NAISSANCES



TUC-PERISSIÉ Hélène – CANIS Soline – GINET Nolan – TOUZET Fabien – ROLIN Evan – CAUBIN-SANCHEZ Kenzo – GARCIE Norah – WIOLAND-MARTIN Manon – LACASSIE Jade – FORGUE Anna – VERET Milla – CHOCHRAUX Céliana – RODRIGUEZ Florian – MARAIS Margaux – GUILLAUME Lenny – GERMON-DESTANDAU Aiyana – FONTAN Pierre-Rayan – SOULÈRE Timéo – RENARD Gressy – RENARD Déken

MARIAGES

MUNOZ MARTIN Julian / DORGANS Lucette – LABEYRIE Jean-Marc / PILONGERY Florence –
LEBRUN David / HOURCADE-PAGEZ Stéphanie



DECES



LAPORTE Robert – LOURET Jean – ST UPÉRY Henri – FAUQUÉ Michel – ZIANE Danièle Epouse VO-LE – BAGNÈRES Albert – VANRAPENBUSCH Pierre – PÉRONNEAU Mireille Epouse BORDENAVE – ROZES Jeanne Epouse MAGNIEN – RIVAUD Jean-Claude – BÈRES Lydie Epouse CAZES – RODRIGUEZ Florian – CARDESSE Jeanne Epouse HAURE – PUCHE Blaise – GRIMAUD Suzanne Epouse CAZAUX – POUÉY Michel – PASTOR Gertrude Epouse CHIONT NICOLLE MARGUERIN – BAJAC Rémi

L'assainissement non collectif (ANC) est la solution offerte aux habitations qui ne peuvent être reliées au «tout à l'égout».

Initiés par la loi sur l'eau de 1992 revue en décembre 2006, le diagnostic et le contrôle des installations d'assainissement non collectif sont désormais devenus obligatoires pour toutes les communes, dont Bordères sur l'Echez. L'objectif de cette réglementation est de protéger efficacement les ressources en eau et d'éliminer tout risque pour la salubrité publique.

Le SPANC (service public d'assainissement non collectif), mis en place sur notre commune, a pour vocation de contrôler la conception et la réalisation des installations neuves et de diagnostiquer l'ensemble des installations existantes.

Une vérification régulière du bon fonctionnement et de l'entretien de ces mêmes dispositifs doit être faite à une fréquence de visite de 4 ans.

Cette mission a été confiée à la société SAUR qui doit intervenir sur Bordères sur l'Echez durant les mois de septembre et octobre 2010.

Après envoi d'un avis de passage 15 jours avant la visite, le technicien SAUR chargé de la visite, vérifiera pour chaque habitation que les équipements individuels sont conformes aux règles en vigueur à la date de leur conception et en évaluera le bon fonctionnement et la nécessité de l'intervention. Cette rencontre sera aussi l'occasion pour l'utilisateur de recueillir des informations sur l'entretien et la remise en état de l'assainissement.

A la fin de chaque visite, un rapport technique avec avis sur la conformité sera systématiquement établi par le technicien conjointement avec l'utilisateur puis sera transmis à la commune.

Le coût de ce service est assuré par une redevance établie en Conseil Municipal, et est facturé à chaque usager.

Jérôme CRAMPE

TRAVAUX - SÉCURITÉ - ENVIRONNEMENT

TRAVAUX

- Un nouvel ensemble sportif en prévision (terrain de RUGBY) avec parking extérieur.

- Une jonction Rue de l'Europe/Rue de Coubertin pour embellir cette zone.

- Enfouissement des eaux pluviales, pose de caniveaux, réalisation de trottoirs Rue de la Paix. (Un goudronnage de cette voie doit être effectué).

- Un investissement important des employés municipaux pour valoriser le secteur (Rue Duclos, au sortir du cimetière et au parking du bois du Commandeur) : pose et réhabilitation de bancs, aménagements pour les personnes handicapées.

- Un parking empierré de 60 places au cimetière du bois.

- Pose de compteurs aux endroits stratégiques pour contenir les fuites

d'eau constatées dans la commune et achat de la maison



Valentin afin d'élargir la voie.

SECURITE

- Des ralentisseurs seront posés Rue Pierre Sénard et Voltaire.

- Réfection de la voie communale et rafraîchissement du marquage au sol des passages protégés.

- Acquisition d'un radar indicateur de retenue pour sensibiliser les automobilistes dans les zones sensibles.



ENVIRONNEMENT

- Adhésion à la norme PFEC pour garantir la pérennité de notre forêt.

- Reboisement d'un espace d'un hectare.

- Fleurissement de divers points : le devant de La Poste, parking de l'ancien cimetière, Rue de la Fontaine, parking bois du Commandeur.

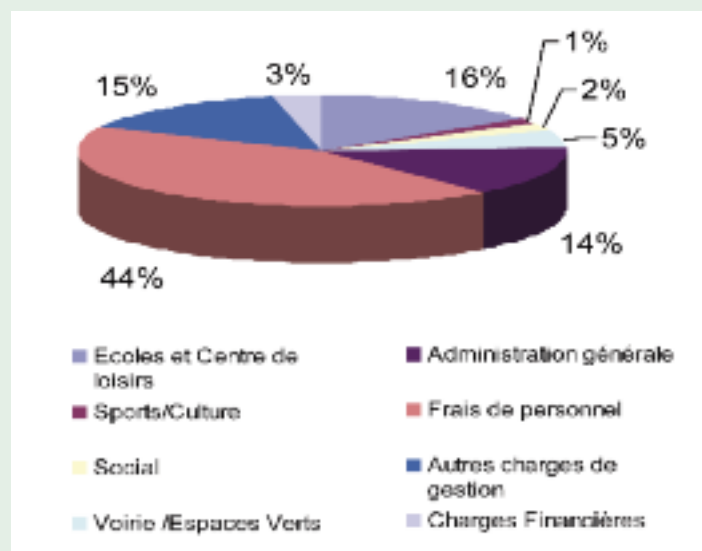


François RODRIGUEZ,
Jean-François DELGADO,
Jean-Jacques MUR

Le conseil municipal a voté le budget 2010. Il illustre les moyens et les projets de la ville et il est réparti en deux catégories : le fonctionnement et l'investissement. Le budget de fonctionnement permet de répartir les dépenses de la commune : personnel, services, équipements aux administrés, subventions versées et remboursement des intérêts de la dette. Le budget d'investissement quant à lui concerne l'entretien du patrimoine communal, la création de nouveaux bâtiments publics et le remboursement de la dette communale.

Budget principal

Fonctionnement : 3,45 M€



Ecoles et Centre de loisirs : frais de restauration, garderies, contribution à Léo Lagrange

Sports/Culture : Subventions aux associations

Social : subvention au CCAS

Voirie/Espaces Verts : voirie, nettoyage, espaces verts

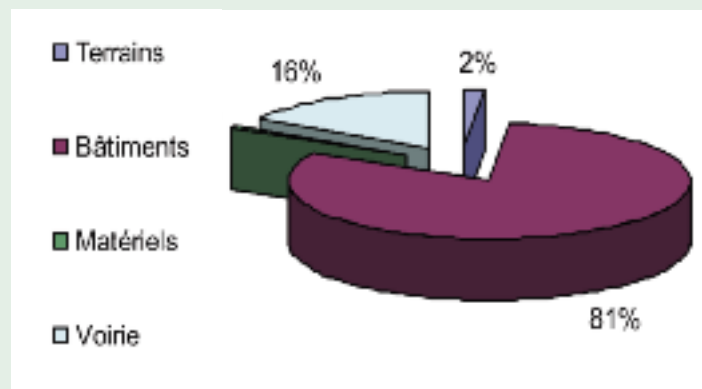
Administration générale : gestion courante, entretien, communications, énergies

Frais de personnel : salaires et charges des agents communaux

Autres charges de gestion : contingent incendie, bus, organismes : SLE, Mardaing et Souy

Charges Financières : intérêt des emprunts.

Investissement : 5,14 M€



Terrains : Acquisition de terrains, Rénovation du bois suite à la tempête Klaus

Matériels : Achat de divers matériels informatiques, photocopieur, centre de loisirs, renouvellement mobilier des écoles, mobilier urbain, tables, chaises...

Bâtiments : construction de l'école, achat de la maison Valentin, achat d'un columbarium supplémentaire pour le cimetière St Roch

Voirie : Réfection rue de la Paix, Liaison rue Pierre de Coubertin et rue de l'Europe, Arrosage – Eclairage et clôture nouveau terrain de rugby, intersection rue Pierre Sémard et Place Jean Jaurès (maison Valentin), Eclairage public...

Les Recettes :

Fonctionnement : Ainsi que nous nous étions engagés, en 2010, ce sera la 3ème année consécutive où la part communale des impôts n'augmentera pas. Ceci grâce à l'accroissement des bases fiscales (notre village s'agrandit) et à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Un virement de près de 650 000 € provenant de la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement a été effectué sur les recettes d'investissement.

Investissement : Outre les réserves propres qui avoisinent 1 M€, nous aurons besoin d'effectuer un emprunt pour couvrir les dépenses liées notamment à la construction de l'école élémentaire. Les travaux débutent ce mois de juin et pour 2010, seuls, une partie de la voirie et le gros œuvre devraient être terminés pour environ 2 M€.

Fabienne LAYRÉ-CASSOU

JAB TENNIS

La JAB tennis est un club qui, grâce au travail de qualité des membres du bureau, des initiateurs bénévoles et du professeur, témoigne d'un excellent fonctionnement.

Chaque année, cette section organise son tournoi annuel qui regroupe plus de 200 joueurs et joueuses sur quinze jours. Lors de cette période, une permanence est effectuée tous les soirs de 18h à 23h et de 9h à 23h le mercredi et les week-ends.

Le club organise également au mois d'octobre son tournoi interne sur une journée en faisant des matchs de double mixte, qui permettent à tous les licenciés du club de se confronter aux meilleurs participants. Un repas vient clôturer ce moment festif.

Cette entité compte 105 licenciés, dont 63 jeunes et 42 adultes. Cet effectif nécessite plusieurs séquences pédagogiques hebdomadaires avec un professeur et quatre initiateurs bénévoles. Grâce à eux, le club enregistre d'excellents résultats en match individuel et par équipe. Résultats individuels : Romain Lacoste et Ophélie Doerr sont champions départementaux. Elia Barrère et Ismael Sow sont troisièmes, Malik Idjellidaine est quatrième. Romain Lacoste est finaliste du Championnat régional et Lise Sentenac en est la demi-finaliste. Cette dernière représentera les Midi-Pyrénées au Championnat de France à Blois et Romain Lacoste sera un des représentants de la Ligue lors d'une tournée dans le Pays basque. A noter également chez les adultes, la belle performance de Joël Delmas qui est champion

départemental messieurs quatrième série.

Résultats par équipe : L'équipe 11/12 ans des garçons est en quart de finale du Championnat régional par équipe. L'équipe 9/10 ans des filles est en finale. Quatre équipes sont inscrites en régional et trois équipes en départemental, dont une mixte. Chez les adultes, l'équipe des dames a fini première de leur poule et l'équipe 2 des messieurs a fini deuxième. A noter que la JAB tennis a participé pour la première fois au téléthon en pratiquant 24h de tennis non stop.



Contact :

Nicolas KUNTZ

9 rue du Cabilat - 65320 Bordères sur l'Echez

06 14 47 94 66 - bureau : 05 62 37 04 07

RENCONTRE DE BASKET FÉMININ EN CATALOGNE



C'est dans le cadre des fêtes locales d'ALCANAR, notre ville jumelle, que l'équipe sénior de la Jeunesse Amicale Borderaise s'est déplacée sur les rives de la Méditerranée. Au menu de ce séjour, durant le week-end prolongé de l'Ascension, pour nos joueuses et les accompagnateurs, une rencontre les opposant à l'équipe de VINAROS, ville voisine d'Alcanar, formation évoluant en championnat de nationale 2. Cette rencontre s'est déroulée le vendredi 14 mai en

fin d'après-midi, dans un excellent état d'esprit, sous l'œil de quelques curieux et de la télévision régionale.

Cette rencontre sportive, dont le résultat n'est qu'anecdotique, s'est poursuivie par une réception, préparée par les « petites mains locales », qui ont régalé les deux équipes. Au cours de cet après match animé, des contacts ont été pris et chacun s'est promis de mettre tout en œuvre pour se retrouver de nouveau, pour un « match retour » et pour éventuellement développer ces échanges sportifs entre nos deux cités. Après les jeunes du Centre de Loisirs, les joueurs vétérans de l'Elan Pyrénéen, les chanteurs des Poly-Sons, ce sont cette fois les basketteuses de la JAB, qui ont pu apprécier la bonne ambiance locale, le beau temps et l'hospitalité hors normes de nos amis Espagnols.

Bien entendu, festivités locales et farniente sur la plage ont complété le séjour de nos représentantes en Catalogne.

Jérôme CRAMPE

TRÈS BELLE SAISON À L'ELAN PYRÉNÉEN BAZET BORDÈRES LAGARDE

Pour sa troisième année d'existence, la saison 2009-2010 restera un grand crû dans l'histoire récente de l'ELPY.

En effet, les étagères du club seront garnies en 2010-2011 des nombreux trophées conquis au cours de la saison

- Champion départemental de futsal pour les seniors
- Vainqueur de la coupe des réserves pour l'équipe II
- Vainqueur de la coupe du district pour les U 19

Et cerise sur le gâteau

- Champion départemental avec une montée en ligue régionale et vainqueur du challenge Balet pour les U17

Et encore, la moisson n'est peut être pas encore finie car les seniors I doivent encore disputer la demi-finale de la coupe de Bigorre contre

Lourdes le 6 juin à Lagarde et les jeunes pousses U10 doivent eux aussi jouer leur finale de coupe départementale le 05 juin à Orleix.

Si l'on rajoute que tous ont su faire honneur aux couleurs de l'ELPY dans les divers championnats disputés avec un léger regret concernant la descente des U 15, la saison future s'annonce sous les meilleurs augures.



LE CCAS

BILAN DE L'ANNÉE 2009

Compte administratif 2009

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	56 630	Produits des services	27 423
Dont alimentation, fêtes et cérémonies....		Portage des repas, téléassistance	
Frais de personnel	33 370	Dotation commune	63 900
Autres charges	14 074	et participation voyage	
dont secours et subventions		Excédent 2008	21400
Total	104 074	Total	112723

le nouvel excédent reporté est pour l'exercice 2010 s'élève à 3636€.

Compte de gestion 2009

Le compte de gestion représente la comptabilité reprise chez le percepteur et établie à partir des ordonnances transcrites par le CCAS. Ces écritures et résultats sont en égalité avec le compte administratif.

Le budget prévisionnel 2010

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	53 536	Produits des services	32 000
Dont alimentation, fêtes et cérémonies....		Portage des repas, téléassistance	
Frais de personnel	27 500	Dotation commune	69 000
Autres charges	23 000	et participation voyage	
dont secours et subventions		Excédent 2009	4 722
Total	104 036	Autres produits	1 500
		Total	107 222

A noter l'augmentation très sensible de la dotation de la commune qui passe de 60 000€ à 65 000€

Augmentation de tarif

Le Conseil d'administration du CCAS a révisé les tarifs des services proposés.

a) Le portage des repas

Ancien tarif de 4.00€ à 6.00€

Nouveau tarif de 4.10 à 6.50€

b) La téléassistance

Augmentation générale de 1.00€ pour une facturation mensuelle

Ces tarifs sont toujours fixés en fonction des revenus.

A noter ces tarifs n'avaient pas subi d'augmentation depuis 2008.

c) L'aide alimentaire aux plus démunis

En 2009 le CCAS a distribué plus de 17 tonnes de denrées alimentaires soit 34 100 équivalent repas d'une valeur nominale de 52 677€.

Pour sa part le CCAS a participé solidairement pour 2 898€ et a attribué une subvention de 1500€ à la banque alimentaire des Hautes-Pyrénées.

Plus de 50 familles de Bordères sont aidées.

Une participation forfaitaire leur est demandée

Colis de 1 à 3 personnes 0.50€

Colis de 4 et 5 personnes 1.00€

Colis de 6 et plus 2.00€

Le voyage 2010-06-02

Le CCAS et le club de l'Amitié organisent comme l'année dernière un séjour dans le cadre du programme de l'ANCV séniors en vacances.

Ce séjour aura lieu du 11 au 15 septembre au club BELAMBRA au Cap d'Agde.

Les renseignements sur le programme sont disponibles à la mairie.

Les inscriptions pourront être effectuées avant le 15 juillet.

Plan Canicule 2010

Dès que le temps se met au beau et que la température s'élève, tout le monde pense CANICULE.

La Mairie est mobilisée pour répondre aux conséquences sanitaires d'une vague de chaleur qui nécessiterait des actions spécifiques auprès des personnes isolées à risque.

Rappel des N° de téléphone auprès desquels vous pourrez trouver une assistance pour vous ou une personne en danger.

Le 15 SAMU

Le Centre Communal d'Action Sociale 05-62-38-94-92

Ernest FOURCADE

SOUVENIRS D'ANTAN

Actuellement, bien des lycéens planchent sur leurs examens...

C'est l'occasion pour nous, de faire une petite révision de nos connaissances...

Qui se souvient exactement ce qu'était le calendrier révolutionnaire ?...

Pour symboliser la rupture avec l'ordre ancien, l'élaboration du calendrier révolutionnaire a demandé plus d'un an de débats auxquels ont participé David, Monge, Chénier, Romme et Fabre d'Eglantine. Calendrier qui fut adopté le 24 Octobre 1793.

Le début de l'ère nouvelle fut fixé au 22 Septembre 1792, jour de la proclamation de la République, qui devint le 1er Vendémiaire An I. Le début de chaque année correspond au jour de l'équinoxe d'automne (durée du jour égale à celle de la nuit). Chaque année est divisée en 12 mois de trente jours, année complétée par 5 jours appelés sans-culotides, chaque année bisextile, on ajoute un jour appelé jour de la Révolution.

Les 12 mois situent les saisons ou les productions de la terre, chaque mois étant divisé en décades.

Automne : Vendémiaire : Sept/Oct. (vendanges), Brumaire : Oct/Nov. (brumes et brouillards), Frimaire : Nov/Déc. (froid).

Hiver : Nivôse : Déc/Jan. (neige), Pluviose : Jan.Fév. (pluies) Ventôse : Fév.Mars (giboulées et vents)

Printemps : Germinal : Mars/Av. (développement de la sève) Floréal : Av/Mai (épanouissement des fleurs), Prairial : Mai/Juin (fécondité des récoltes).

Été : Messidor : Juin/Juil. (moissons dorées) Thermidor : Juil/Août (chaleur solaire et terrestre), Fructidor : Août/Sept. (mûrissement des fruits)

Ce calendrier sera définitivement aboli sous l'empire le 11 Nivôse an XIV (1er Janvier 1806).

Je vous souhaite de bonnes vacances durant tout Thermidor !...

Jacqueline CATHALA

CENTRE DE LOISIRS

1 – La Course d'Orientation organisée par l'Ecole de Sports et le Centre de Loisirs Léo Lagrange.

Samedi 10 avril 2010, pour les enfants au bois du commandeur. 24 familles au départ, une météo estivale a favorisé la réussite de cet après-midi récréatif.

Les enfants et leur famille étaient munis d'une carte du lieu et d'une boussole.

Le but : rechercher des balises et poinçonner la feuille de route en effectuant un des trois parcours au choix. 5km : « le principal », 6km : « le courageux » et 7km : « le pro ».

L'après midi s'est bien passé, personne ne s'est égaré ni perdu.

Il y a eu un premier et un dernier mais tous les enfants ont été récompensés.

Le goûter de clôture de cette première édition a revitalisé les organismes de tous.

Elus borderais et responsables de Léo Lagrange ont pu constater le succès de cette initiative.

Tous le monde en redemande et pour certains même, un peu plus de difficultés..

2 – Ados et Préados 12/18 ans Tournoi de Foot Inter centres à Bordères sur l'Echez Vacances d'Hiver Le 19/02/2010.

Ce tournoi a été un événement. Il a regroupé 10 Centres de Loisirs préados, ados du Grand Tarbes et les différents Centres de Loisirs préados, ados du réseau Léo Lagrange 65.

Cette action a mobilisé 110 jeunes des différentes structures qui se sont rencontrés au cours du tournoi de Foot.

Les matchs, composés de deux équipes de 6 joueurs, se sont déroulés dans un excellent esprit même si chaque équipe voulait gagner.



Les Centres de Loisirs qui ont participé.

- Centre de loisirs de Solazur
- Centre de loisirs ODJ (centre ville de Tarbes)
- Centre Laubado
- Centre de Barbazan-Debat (SOLEIL)
- Groupe de Belair
- Foyer de Séméac Léo Lagrange 65
- Foyer d'Ibos Léo Lagrange 65
- Centre de loisirs Diabolo Menthe Bordères sur l'Echez Léo - Lagrange 65.
- Centres Jeunes Bordères sur l'Echez Léo Lagrange 65.



A l'issue de cette après-midi de sport et d'un goûter mérité, tous les acteurs souhaitent renouveler ce type d'action-rencontre pour que les jeunes partagent des moments de convivialité.

3 – ETE 2010 Rappels des dates et horaires d'ouverture des 3 centres de loisirs.

Les centres de loisirs ouvrent du 05/07/2010 au 31/08/2010.

En projets, des mini-séjours, des séjours, des sorties et beaucoup d'autres activités chaque jour pour vivre des supers grandes vacances.

1° Centre de loisirs « Les Diablotins » 3/11 ans.

7h30 à 18h30 Restauration possible le midi sur réservation.

Inscriptions à partir du 14/06/2010. Places limitées.

Renseignements au 05 62 38 01 43

Directrices : Christine SIMON, Jessika PATRIS

2° Centre de loisirs « Diabolo Menthe » 12/15 ans.

9h00 à 18h30 Restauration possible le midi sur réservation.

Inscriptions à partir du 14/06/2010. Places limitées.

Renseignements au 05 62 38 01 37

Directeur : Didier COSTALLAT

3° Centre de loisirs « Centre Jeunes » 16/18 ans.

9h00 à 18h30 et autres horaires suivant les projets et le programme.

Inscriptions à partir du 14/06/2010. Places limitées.

Renseignements au 05 62 38 01 37

Directeur : Salah GHAZI



LE MOT DE L'ÉQUIPE « UN AVENIR POUR TOUS »

Depuis plus de deux décennies où nous écrivons des articles pour notre bulletin d'information « le Cabilat » force est de constater aujourd'hui que le cœur n'y est pas. La joie qui nous animait jusque là fait place à la tristesse face au drame que notre commune vient de vivre après l'accident qui frappe notre banda « Samba ».

Au-delà des familles directement touchées par l'horreur de cette tragédie, nous sommes persuadés que cette tristesse est grandement partagée par l'ensemble de la population comme elle l'est par le monde associatif et plus particulièrement l'association musicale borderaise.

Notre soutien moral va aux familles mais aussi à cette association, à l'encadrement et surtout à ces jeunes, nos enfants que nous avons vu grandir sourire aux lèvres, heureux de vivre pour partager leur passion : celle de la musique. Que de joies ils nous ont apportées, que d'ambiance ils nous ont offerte. Leur rayonnement, leur fougue à battre la mesure, combien de fois, grâce à cela, avons-nous oublié nos soucis du quotidien ? Rappelons-nous la toute première marseillaise, il y a plus de 10 ans, avec quelques notes incertaines et les toutes dernières prestations. Que de chemin parcouru pour atteindre la perfection.

Ne dit-on pas que la musique adoucit les mœurs ? Dans ces circonstances, on s'interroge. Un morceau de musique se termine toujours en beauté, ponctué par un point d'orgue. Mais un point d'orgue sur une vie d'une vingtaine d'années est une injustice.

Nous pensons fortement aux familles endeuillées, aux amis, aux copains de Rémy et Arthur. Continuez, dans le souvenir à faire vivre leur mémoire. Vivez l'image positive de leur sourire et de leur joie de vivre, c'est en cela que vous puiserez votre force. Accompagnez aussi Emilie et Jérémy, ils ont besoin de votre soutien. A tous les deux, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Courage, nous sommes à vos côtés. Et que la vie reprenne le dessus.

Remembrement agricole : Voilà une bonne chose de faite. Grâce à la future rocade Nord-Ouest, les exploitants agricoles acquièrent des moyens supplémentaires pour mieux rentabiliser leurs activités. Même si

nous entendons de-ci, de-là quelques remontrances comme quoi certains seraient mieux servis que d'autres, regardons le côté positif de cette opération qui remodèle l'espace agricole de notre commune.

En 2007, notre municipalité, à l'occasion de la révision du Plan Local d'Urbanisme, avait fait en sorte de protéger les terres exploitables face à l'urbanisation. Tout était conciliable, tout doit rester conciliable. L'espace constructible est bien défini et reste important pour de nombreuses années, ce qui doit protéger l'agriculture locale. Mettons un frein au rognage par-ci, par-là pour installer une activité ludique, sportive, industrielle ou autre... Même si le nombre d'agriculteurs va à la baisse à Bordères sur l'Echez comme partout ailleurs, il ne faut plus amputer les exploitations du moindre hectare de terre. Nous en appelons à la vigilance de la municipalité actuelle.

Zone industrielle : Ce territoire communal est grandement suffisant pour donner à la commune les moyens de son existence. Faut-il aujourd'hui se donner les moyens de la remplir pour la rentabiliser. Les projets existent grâce à sa reconnaissance par la Communauté d'Agglomération du Grand Tarbes comme zone d'activité environnementale. Nous demandons à la municipalité d'accélérer le processus car si la taxe professionnelle ne rapportera plus de deniers à la commune de nouveaux locaux industriels apporteraient du foncier Bâti. Et nous savons que les moyens financiers seront très prochainement nécessaires pour faire face au coût très important de l'école primaire à construire.

Enfin félicitation à la municipalité pour l'aménagement du nouveau cimetière. Le dire, c'est la preuve que notre équipe sait reconnaître les actions bien réalisées.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes et agréables vacances.

L'équipe « un Avenir pour Tous »

Mesdames Fabienne BENAC, Nicole LINAS,

Messieurs Jacques SOUYEAUX et Francis TARISSAN.

LE MOT DES ELUS D'OPPOSITION DE LA LISTE CONDUITE PAR JEAN-BERNARD GAILLANOU

Tout d'abord, nous tenons à vous informer que nous ne sommes en rien dans la taille de la police de caractère qui a rendu notre « mot de l'opposition » difficile à lire sur le dernier Cabilat. Sans avoir dépassé nos droits en terme de ce qui est accordé à l'opposition (1/2 page), nous espérons que ce genre de pratique ne se renouvellera pas. En ce qui concerne la vie de la commune, le 7 avril, a été présenté en séance publique le budget de la commune 2010. Ce dernier revêtait un caractère exceptionnel avec en son sein, la première tranche de l'emprunt (2 928 400€) pour la construction de la nouvelle école. A l'analyse de ce budget, on mesure que l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses ne s'élève qu'à 48 879€. L'équilibre de ce budget ne repose que sur des éléments conjoncturels représentés par un report de l'exercice 2009 confortable de 671 649€ et des produits provenant de la vente de terrains pour un montant de 389 990€. Sans ces éléments exceptionnels qui n'existeront plus l'année prochaine, ce budget afficherait une capacité d'autofinancement déficitaire de 170 121€ ce qui signifie que l'excédent de fonctionnement ne couvrirait pas notre annuité d'emprunt actuelle. Dès 2011, la commune devra dégager 400 000€ d'autofinancement pour couvrir l'annuité actuelle de notre dette, plus celle de cette première tranche de l'emprunt. Même si nous sommes conscients que de nouvelles taxes locales devraient être acquittées en 2011, en fonction des constructions nouvelles, la situation sera critique. Sachant qu'un point de fiscalité locale rapporte 10700€ environ, il n'est pas difficile d'imaginer ce que donnera ce projet en terme

d'augmentation de nos impôts. Même si Monsieur le Maire compte sur une bonne surprise pour financer ce projet, force est de constater qu'il a reconnu publiquement que nos écrits étaient fondés. Il est très dangereux et irresponsable de mener un projet d'une telle ampleur sans en connaître son financement à quelques jours de l'ouverture du chantier. En ce qui concerne cette première tranche d'emprunt, nous avons voté contre. Avec la deuxième tranche d'emprunt (Emprunt de 4 à 4,5M€ selon Monsieur le Maire) qui va suivre, il n'est pas utile de s'étendre sur la suite et les autres projets avec en plus en toile de fond la réforme des collectivités territoriales qui ne semble pas soucier Monsieur le Maire et sa majorité. La solidarité d'un groupe doit prendre fin, quand l'intérêt général est mis à mal. Ce projet que portait aussi Francis TARISSAN ne correspond pas aux capacités financières de la commune. C'est pourquoi, nous avons opté pour une rénovation et extension de l'école primaire comme cela est le cas dans bon nombre de communes où le coût est tout autre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de ce dossier. En ce début de période estivale, nous souhaitons aux Borderais et Borderaises de très bonnes vacances.

Les élus de l'opposition

Michèle FRECHOU,

Paulette CARASSUS,

David LOURET,

Jean-Bernard GAILLANOU.

JEUNESSE

C'est avec un grand plaisir que nous avons vu en ce vendredi 12 février 2010, l'école Aristide Briand renouer avec le Carnaval sous un après-midi peu ensoleillé, les enfants de l'école élémentaire ont défilé dans les rues du village au rythme des Batoga Roots. Le carnaval avait pris les allures des jeux Olympiques où de nombreux



sports et les 5 continents étaient représentés par chaque classe. Le défilé a été clôturé par le goûter organisé par les parents d'élèves à la salle polyvalente.

Pour nos jeunes bambins de l'école maternelle, le rendez-vous était fixé au 16 mars 2010 et nos chers petits ont défilé dans leurs magnifiques costumes au son de la musique de la troupe «elektron libre » (généreusement offerte par l'association BIS), eux aussi ont terminé l'après-midi par le goûter qu'ils avaient préparé en classe le matin.



Judi 20 mai les élèves de l'école Elémentaire de CE2 de Mme Killian et de Mme Aubrée ont participé dans le cadre d'un projet scolaire sur l'environnement à la 4ème édition du concours organisé par le SYMAT.

Ce concours organisé tous les deux ans a pour but de sensibiliser les enfants aux gestes du tri et de l'environnement. Onze classes étaient représentées (3 d'Aureilhan, 2 d'Odos, 1 de Tarbes, 1 de Coussan, 1 de Laloubère, 1 de Soues et les 2 classes de CE 2 de Bordères).

Les enfants devaient fabriquer des instruments à l'aide d'objets recyclés et créer un morceau de musique. La classe de Mme Killian a proposé un morceau sur le thème de l'orage et la classe de Mme Aubrée sur le thème de la plage.

Félicitations à la classe de Mme Killian qui a remporté le concours. Les enfants partiront visiter le Pic du Midi. La classe de Mme Aubrée s'est vue récompensée de divers cadeaux (abonnement de revue pour l'école, petite poubelle, crayon de couleurs, etc...) Toutes les classes qui ont participé à ce concours ont été récompensées et l'après-midi a été clôturé par un goûter offert par le SYMAT.



Conseil Municipal des Jeunes

La commission sécurité du Conseil Municipal des Jeunes a organisé le mercredi 9 juin 2010 de 14 heures à 16 heures 30 une sensibilisation à la conduite d'engins motorisés 2 roues.

Cette action s'est déroulée sur la Place Jean Jaurès avec un simulateur de conduite grâce à l'aimable collaboration de la Préfecture, et plus particulièrement de M. Jean-Claude LATAPIE du SIDPC.

Anne-Marie HATCHONDO



MEDAILLE ET SOUVENIR



Avec beaucoup d'émotion, Paul dit « Maurice » ADASSUS et d'autres combattants ont été honorés par la collectivité.

Ces hommes, qui ont donné une partie de leur jeunesse pour défendre la patrie en danger, témoignent d'un passé douloureux.

En présence du Secrétaire Général de la Préfecture, de nombreux Borderais, la médaille du combattant volontaire (39-45) a été remise à « Maurice ».

Il convient de préciser que cette distinction (première du genre au sein de la commune) était accompagnée d'un diplôme signé par le Secrétaire d'Etat.

Ce document a été donné à ces quinze grands témoins de cette épopée sanglante.

Il semble utile de publier la liste de ces derniers et le discours du Maire qui valorise le courage et la mémoire.

DIPLOMES du 8 mai 2010

M. BUEY Paul – M. ABAZIOU Fernand François – M. ADASSUS Paul André – M. AGUADO Gabriel – M. BALLEY Lucien Victor – M. CARLES Lucien Etienne – M. CASSOU Georges Léon – M. CASSOU Jules Emile Joseph – M. CHINOT NICOLLE Marguerin Henri – M. DOMECH Charles – M. DULONG Jean André – M. FENILI Roger Robert – M. FLORES Fernand – M. LAGNOUX Pierre Paul Raoul – M. LARROUTIS Aimé Jean – M. LEPAGE Georges Marius Honoré – M. LOPEZ Y MINGO Guillermo – M. MARCHANDISE Louis Marcel – M. MERRIEN Jean Joseph Ernest – M. PAULMIER Jean Paul Eugène – M. SEGURAN Paul Louis



DISCOURS DU MAIRE DU 8 MAI 2010

« Chers amis,

Dans un monde multipolaire où l'occident semble s'être éloigné de l'horreur d'un conflit généralisé demeure la mémoire de la souffrance et de l'engagement personnel.

Cette jeunesse brisée par l'humanité perdue, s'est illustrée en incarnant les valeurs de la république en danger, et en portant les couleurs de



notre nation sur les champs de bataille.

C'est cette lutte pour nos droits qu'il convient d'honorer ce jour.

La reconnaissance de l'héroïsme est la marque du souvenir d'une génération préservée par le sang, la sueur de ceux qui ont tracé les chemins de notre liberté.

Nous rassembler aujourd'hui pour distinguer ces fiers combattants suppliciés de leurs bourreaux, est plus qu'un devoir, c'est l'exaltation de notre héritage.

La remise de cette médaille n'est que peu de chose face au courage qui vous mobilisa et qui fit de vos destins, le drame d'une patrie.

Vos peurs, vos actes résonnent encore comme ce passé si proche qui nous rappelle que la condition humaine est fragile.

Valoriser votre gloire passée devient un acte citoyen qui permet à chacun de prendre conscience de sa responsabilité et de sa

reconnaissance.

Les plus jeunes comprendront, sans doute, que le don de soi, ou de sa vie, ne peut s'inscrire que dans l'amour de son pays, de sa culture. Nous sommes les enfants de votre patriotisme et nous devons garder dans nos cœurs le souvenir de vos vies exposées.

Paul dit « Maurice ADASSUS » et vous tous ici présent vous êtes l'histoire de notre commune, la marque d'un passé douloureux.

Votre engagement volontaire témoigne, une fois encore de votre courage et au nom de l'ensemble des Borderais, je suis honoré que l'on puisse accrocher sur votre poitrine cet insigne de la république qui montre qu'une nation se doit de remercier ceux qui l'ont servie.

A 19 ans, engagé volontaire dans l'armée Française en Afrique du Nord, vous avez défendu la frontière avec le Maroc.

Poursuivant avec ferveur, votre mission, vous avez participé à la célèbre bataille de Monte Cassino pour transpercer la ligne Gustave afin d'occuper Rome et rejoindre les forces débarquées à Anzio.



reconnaissance. Votre implication dans la défense du sud de la France à la fin de la guerre exprime la tragédie d'un homme qui perdit son frère.

Votre famille témoigne encore des stigmates de ce grand conflit.»

Christian PAUL

THÉÂTRE



Depuis septembre 2008 la commune de Bordères sur Echez accueille l'association « Le Petit Théâtre Borderais ». La troupe formée de 12 comédiens répètent sous la direction du metteur en scène M. Larrouy Gérard à l'ASPTT tous les vendredis soirs



à partir de 21 heures. La troupe se produit pour Noël dans divers endroits dont l'école de Bordères sur Echez primaire et maternelle, au Tribunal de Tarbes, avec des spectacles réunissant comédiens, peluches chanteuse, magicien, et pour la joie des enfants un final avec le père Noël qui fait la

distribution des cadeaux. Celle-ci réunit en ces occasions des personnes en plus des comédiens dont une chanteuse Jessica Severan qui participe en chantant lors du spectacle.

Mais notre plus grande joie a été notre représentation du 15 Juin 2010 jouée à la salle polyvalente avec la comédie « Courteline » et « Les femmes de Courteline » interludes écrits par Gérard Larrouy et sa fille Christel. Nous avons été



accueilli avec ferveur par le public venu nous voir jouer. Le metteur en scène et tous les comédiens remercient chaleureusement les spectateurs pour être venus assister à notre spectacle ainsi que la municipalité pour leur aide et espèrent revenir jouer bientôt à Bordères sur Echez.

Florence SOUBIES



DERNIER COUP DE SIFFLET



Un grand bravo aux Aspirineos qui ont répondu à la demande de la municipalité pour organiser, le 3 avril dernier, la fête des retrouvailles pour tous ceux qui ont foulé, au moins une fois, le terrain de

rugby du stade Henri Fontan.



Ils furent nombreux à répondre présents, à revêtir le maillot, à chausser les crampons et venir décliner quelques nouveaux essais sur ce terrain qui les a vu grandir pour la plupart. Rigueur, bravoure, solidarité, esprit d'équipe, goût de l'effort, convivialité, respect d'autrui, ces valeurs



sont celles de l'ovalie et n'ont jamais été oubliées par les participants de cette journée mémorable.



Ils nous ont rappelé que le rugby véhicule des valeurs les plus humanistes et les plus nobles.



C'est un art ancestral qui se transmet de génération en génération.



Celui qui fait du sportif aux muscles saillants, un athlète fort et fier.

Celui qui fait d'un plaquage cathédrale une institution.

Celui qui fait de l'écrabouillage de mâchoire un acte merveilleux et délicat. Cisailer un adversaire lancé comme un frelon n'est pas seulement un



acte héroïque, c'est surtout un symbole magnifique pour ses partenaires.

Cependant le rugby c'est aussi des histoires d'amour ancestrales entre les peuples, les



villages, les équipes, des manifestations perpétuelles de tendresse qui peuvent prendre la



forme d'un maxillaire déchiqueté, d'une clavicule concassée ou encore d'une paumette fracturée lors des échanges dominicaux.



C'est l'art d'anesthésier les tensions à grands coups de bourrades, de percussions, de pataks, d'enfourer les rancoeurs sous le gazon à force de gnons et de marrons... Mais c'est avant tout une leçon de vie.

La force des mots n'étant rien comparée à celles des images, le Cabilat dédie cette double page à cet évènement magnifique.

Fabienne LAYRÉ-CASSOU



SOLEIL, FLEURS, CHAPEAUX ET COCCINELLES...



Évènement attendu, la deuxième édition des Florales de Bordères sur l'Echez s'est déroulée comme l'an dernier sous le soleil... si timide en ce début de mois de mai. Pour nous stresser, la pluie fut quand même au

rendez vous pour la mise en place de toutes les décorations... comme l'an dernier ! Vous l'avez remarqué, les artisans et les horticulteurs étaient plus nombreux. Quarante exposants au niveau des Florales et autant avec l'amicale des peintres borderais sans oublier les métiers anciens, les collectionneurs de la célèbre voiture, les participants aux concours de chapeaux fleuris et de dessin..., c'est environ une centaine de

vous faire passer une bonne journée dans notre jardin improvisé. D'après vos témoignages, ce fut le cas ! Nous en sommes très heureux.

Les enfants couraient partout, contents de participer aux concours, de faire une balade à poney sur la place... les parents, après leur visite aux différents stands, s'arrêtaient à la buvette, tenue avec brio par le « petit théâtre ».

Vous le remarquez, les florales ne pourraient exister sans la collaboration de diverses associations : l'amicale des peintres, les chanteurs, le petit théâtre... c'est ça aussi, les florales...

Oui, ce fut une si belle journée...
A l'année prochaine,



Dominique ERRANDONEA



personnes qui s'est investie dans la bonne organisation des florales. Les horticulteurs ont joué le jeu également en décorant leur stand, ravis de nous en faire la surprise.

Tout le monde le reconnaît, la vie associative borderaise est en plein essor... il suffit de proposer une animation, de parler de nos idées pour qu'il y ait mobilisation.

C'est ainsi qu'est né l'atelier « fleurs en papier » : décorer le chapiteau, faire un panneau « florales 2010 », mettre en scène les mounacques, rendre hommage à Alcanar... soit environ 1500 fleurs en papier, des heures de travail, de recherches... toute cette énergie, pour



REPRÉSENTATION DE THÉÂTRE LE MERCREDI 07 JUILLET À 20H30 AU KIOSQUE – PLACE JEAN JAURÈS

La troupe de l'Atelier de la Grange, en tournée dans la région de Tarbes, jouera « Le rideau déchiré », une pièce en costumes dont l'action se situe au XVIII^{ème} siècle :

Le soir du 14 juillet 1789, alors que les rues de Paris sont en ébullition, un groupe de nobles vient

assister à une représentation de théâtre donnée par une troupe de comédiens. Avec les événements extérieurs et la sensibilité des uns et des autres, la rencontre ne va pas tarder à virer à l'affrontement...

Spectacle pour tout public.

Entrée libre (la troupe passera le chapeau).

FETE LOCALE DE BORDERES SUR L'ECHEZ 2010 PROGRAMME (sous réserve d'évolutions)

VENDREDI 27 AOUT 2010

- 18h00** Relais course à pied organisé par la JAB course à pied
22h00 Bal disco avec le podium OPTIMA

SAMEDI 28 AOUT 2010

- 14h00** Concours de pétanque organisé par le Club de l'Amitié
17h00 Course cycliste
22h00 Bal avec l'orchestre EPSYLON

DIMANCHE 29 AOUT 2010

- 9h00** Accro-branches organisé par le club Spéléo Nature de Bordères sur l'Echez
11h45 Dépôt de gerbe
12h00 Cérémonie officielle de jumelage avec la ville Espagnole d'ALCANAR
17h00 Spectacle avec l'Ecole de Musique d'Alcanar
20h00 Bal avec l'orchestre TUTTI FRUTI

LUNDI 30 AOUT 2010

- 10h00** Jeux pour les enfants sur la place
14h00 Concours de pétanque organisé par le Club de l'Amitié
22h00 Bal avec le podium OPTIMA
23h00 Feu d'artifice sur le pont de l'Echez

LES BRÈVES

- Les employés du Service Technique de la commune ont installé dernièrement un récupérateur de verre, fourni par le SYMAT, situé sur la place Jean Jaurès (à côté de l'abri bus). Ce collecteur « nouvelle génération » d'une taille de 3 m3 peut accueillir des milliers de bouteilles ou tous objets de verre. N'hésitez pas à l'utiliser !

- Petit message à l'attention des propriétaires de chiens : Au moment de la promenade, pensez à vous munir d'un sac pour ramasser les



déjections de votre chien : c'est un petit geste citoyen qui sera vraiment apprécié par toutes et tous.

- Le stationnement sur la place Jean Jaurès va être limité à 2 heures. En effet, les personnes qui se rendent sur la place afin d'y effectuer leurs achats ne peuvent plus stationner leurs véhicules car le parking est souvent complet en raison des voitures garées toute la journée.

- A compter du 5 juillet, date du début des travaux de l'école, la circulation et le stationnement seront strictement interdits Impasse des Loisirs sauf pour le transport scolaire. L'accès au centre de loisirs sera balisé. Merci pour votre compréhension.

En 2010

Devenez propriétaire

à Bordères sur Echez

d'une villa T4 neuve

de 85 m² avec terrain 650m²

à partir de :

533€

par mois*

05 34 400 410

www.servicelogementaccession.info



Service . Logement . Accession

*Simulation réalisée par le Crédit Foncier de France, sans engagement à financer dans les mêmes dispositions. Étude spécialement projetée pour le Service Logement Accession, marque déposée N° 09/3653997 à l'INPI; Étude de financement adaptée à une opération immobilière située aux Jardins du Stade à Bordères sur Echez avec projection des mesures PASS FONCIER dans la limite des stocks disponibles, sous réserve de l'éligibilité de la mesure à l'opération, donc soumis à délibération du Conseil Municipal de Bordères sur Echez. Cette simulation ne vaut pas accord de crédit. Résultat basé sur un prêt d'un montant de 59 561 € (déduction faite du montant Pass établi à 40 000 € en zone B à taux 1.25%) au taux nominal de 4.55% pour le crédit principal sur 25 ans, cumulé au nouveau prêt à taux 0% plus pour 60 200 € (zone B), avec des frais de notaire estimés à 6 200 €, des frais de dossier estimés à 500 €, un prix du terrain en Pass 62 000 €, un revenu fiscal de référence de 15 000 € annuel, le prix de la villa sélection modèle Primevère 85 m² de Maisons Aquitaine prix en TVA à 19.8% de 100 000 € sans option (soit une moins-value liée à la TVA à 5.5% de 11 790 € sur construction), PVR de 6 663€ provisionnée, TLE 2 200€ provisionnée, frais de branchements prévus pour 5 000€, une subvention de la Collectivité Locale de 4 000 € lié à la composition familiale (2 enfants de 7 et 4 ans) et un crédit dit "apport about click 5.35% " pour 4 000 € sur 12 ans. Travail de lissage de remboursement des divers prêts par logiciel spécifique. Cette simulation a été réalisée d'après les éléments communiqués par un emprunteur. Dans cette situation le montant APL est de 187 43€, le montant à rembourser lissé APL déduites serait de 346€. Ces données peuvent fluctuer en fonction de l'évolution du marché et de votre situation. Document non contractuel.